



## En 2017, les dépenses de consommation des ménages des DOM sont moindres qu'en métropole

Les ménages ultramarins consomment moins que ceux de la métropole. Les disparités de dépenses selon le revenu et le profil des ménages y sont plus prononcées. Ainsi, les familles monoparentales et les couples sans enfant ont un niveau de consommation qui s'écarte davantage de la moyenne qu'en métropole. Les principaux postes de dépenses sont identiques dans les DOM et en métropole. Cependant, leur hiérarchie diffère : les transports devançant souvent le logement et l'alimentation. Mayotte fait exception, les ménages consacrent en moyenne un quart de leur budget à l'alimentation.

Ludovic Audoux, Claude Mallemanche (mission appui DOM, Insee)

Insee Focus N° 180 - janvier 2020

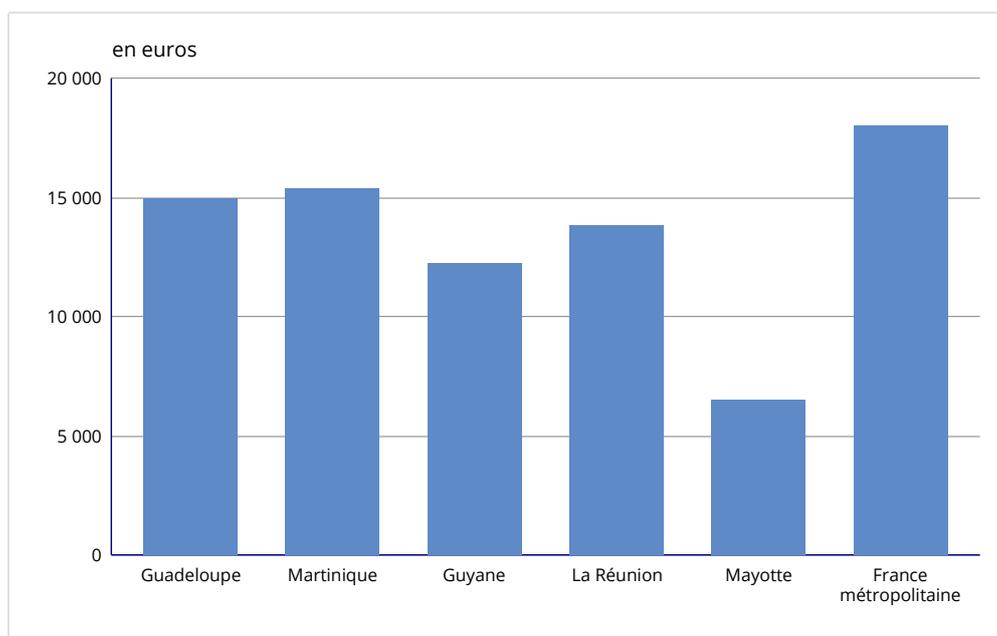
### Un niveau moyen de dépenses inférieur dans les DOM

En 2017, les ménages de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de La Réunion ont des niveaux moyens de dépenses de consommation assez proches, entre 22 800 et 23 800 euros par an (**figure 1a**). En métropole, le niveau moyen est de 27 600 euros, soit un écart de 14 % à 17 %. Les dépenses des ménages mahorais sont nettement inférieures : ils dépensent en moyenne 14 300 euros par an, soit moitié moins qu'en métropole ; la présence de ménages étrangers ayant un niveau de dépenses faible impacte le niveau moyen des dépenses.

Les écarts de dépenses entre les ménages les plus aisés et les plus modestes sont plus accentués dans les DOM qu'en métropole. En effet, les 20 % de ménages les plus aisés ont un niveau de dépenses 2,4 fois plus élevé que les 20 % de ménages les plus modestes, alors que ce ratio atteint 3,1 en Guadeloupe, 3,6 à La Réunion et jusqu'à 4,7 à Mayotte (**figure 2**). Ces écarts reflètent principalement des inégalités de revenu plus prononcées dans les DOM qu'en métropole.

- Par ménage
- **Par unité de consommation**

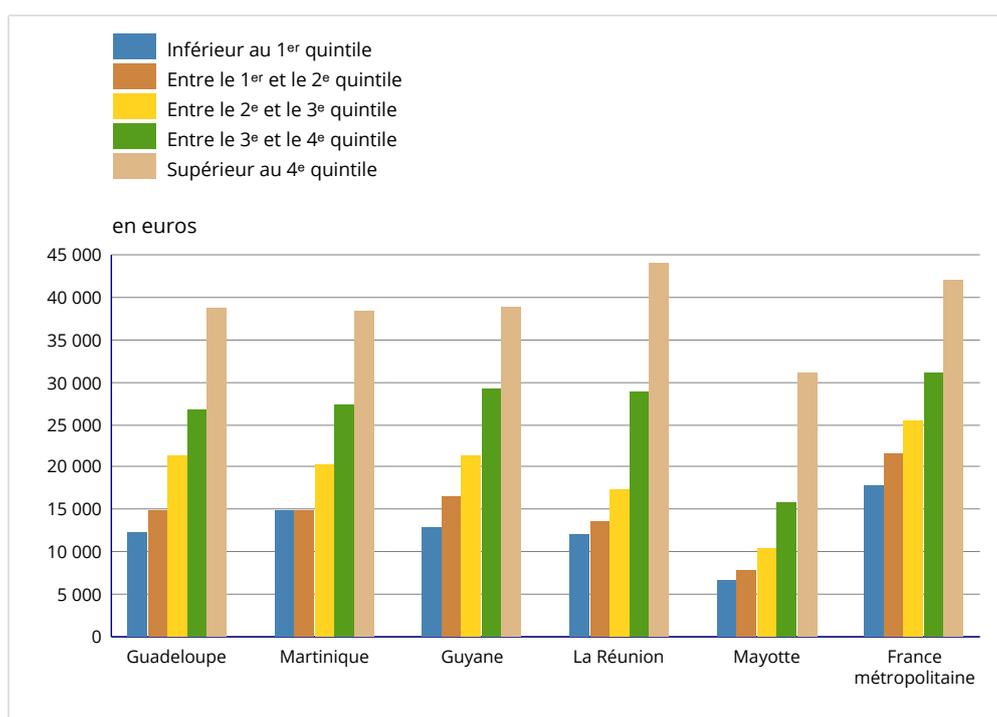
Figure 1b – Dépense moyenne annuelle par unité de consommation en 2017



Champ : ménages ordinaires, France, champ restreint pour la Guyane à la Guyane « côtière étendue ».

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Figure 2 – Dépense moyenne annuelle par ménage selon le quintile de revenu en 2017



Champ : ménages ordinaires, France, champ restreint pour la Guyane à la Guyane « côtière étendue ».

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

## Un plus faible niveau de dépense pour les familles monoparentales

À Mayotte, en Guyane et à La Réunion, la jeunesse de la population va de pair avec des ménages de plus grande taille. Cela se traduit, en raisonnant par unité de consommation (UC) pour neutraliser l'effet lié à la taille du ménage, par une accentuation des écarts de dépenses entre DOM et une modification de leur hiérarchie : en Martinique et en Guadeloupe, la dépense annuelle de consommation par UC atteint en moyenne 15 000 euros, 14 000 euros à La Réunion, 12 000 euros en Guyane et moins de 7 000 euros à Mayotte (figure 1b).

Les écarts selon le type de ménage sont marqués, y compris lorsque l'on neutralise la taille des ménages, même s'ils ne sont pas homogènes d'un DOM à l'autre. Ils dépendent en majeure partie des différences de revenu.

Ainsi, sur tous les territoires, les familles monoparentales consomment nettement moins que les autres ménages. Par UC, elles dépensent 35 % de moins que la moyenne locale à Mayotte, 25 % de moins à La Réunion et 17 % de moins en Guyane. En Martinique, l'écart est moindre (13 %, soit légèrement moins qu'en métropole, 16 %).

En raisonnant par UC, sur tous les territoires, les couples sans enfant consomment davantage que la moyenne locale des ménages, 14 % de plus en métropole, 17 % en Martinique, 30 % en Guadeloupe, 45 % à La Réunion et même plus de 55 % en Guyane et à Mayotte.

Pour les personnes seules, la situation est contrastée. Comme en métropole, leur niveau de consommation est légèrement inférieur à la moyenne des ménages en Guadeloupe et à La Réunion (respectivement - 10 % et - 5 % en raisonnant par UC), ou à peine supérieur en Martinique. La Guyane et surtout Mayotte se démarquent avec un niveau de consommation des personnes seules largement supérieur à la moyenne des ménages (respectivement + 35 % et + 80 %). Dans ces territoires, plus du quart des personnes seules font partie des 20 % des ménages les plus aisés, contre moins d'un sur cinq dans les autres DOM et en métropole.

## Transports ou alimentation : premiers postes de dépenses

La structure des dépenses dans les DOM en 2017 est proche de celle des ménages métropolitains. Les quatre principaux postes de dépenses sont identiques : transports, logement, alimentation et « biens et services divers » (assurances principalement et coiffeur, rasoir, sèche-cheveux, produits de beauté, etc.), à l'exception de Mayotte.

Cependant, leur hiérarchie diffère quelque peu. Les transports constituent en Martinique, à La Réunion et en Guadeloupe, le poste de dépenses le plus lourd avec près d'un cinquième du budget (**figure 3**). En Guyane, c'est le logement qui pèse le plus, du fait notamment de loyers élevés, en raison du déséquilibre entre la faiblesse de l'offre et l'importance de la demande de logements. L'alimentation, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> poste de dépenses dans ces quatre DOM, représente entre 16 % et 17 % du budget. Par ailleurs, le poste « communications », systématiquement plus élevé dans les DOM, reflète un surcoût des services téléphoniques et internet.

Mayotte se distingue des quatre DOM historiques. En lien notamment avec un faible niveau de vie, l'alimentation y constitue le plus gros poste de dépenses (24 % du budget de consommation), devant les transports et le logement. Autre spécificité mahoraise, les « articles d'habillement et chaussures » est le 4<sup>e</sup> poste de consommation, il représente un dixième du budget, soit deux fois plus qu'en métropole et dans les autres DOM.

Figure 3 – Structure des dépenses moyennes annuelles par ménage en 2017

en %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	France métropolitaine
Transports	19,7	20,0	18,1	19,8	18,1	16,3
Biens et services divers	16,2	15,6	13,0	15,2	9,3	15,8
Produits alimentaires et boissons non-alcoolisées	15,8	16,0	15,8	17,0	24,1	16,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	14,5	19,3	13,7	14,9	16,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	7,2	6,6	6,2	6,0	5,5	5,7
Loisirs et culture	7,1	7,7	6,7	8,2	5,0	9,4
Restauration et hôtels	6,2	5,4	5,3	5,7	4,1	7,2
Communications	5,2	5,2	5,1	4,1	5,1	2,7
Articles d'habillement et chaussures	4,7	4,6	6,4	5,6	10,4	5,0
Boissons alcoolisées et tabac	1,7	1,7	1,9	2,8	1,3	2,9
Santé	1,5	2,2	1,3	1,2	1,4	1,8
Enseignement	1,0	0,5	0,9	0,7	0,8	0,8
<b>Consommation totale*</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Hors achats immobiliers, gros travaux, remboursements de prêts, impôts (sur le revenu, le logement).

Lecture : en 2017, les transports représentent 19,7 % des dépenses des ménages guadeloupéens.

Champ : ménages ordinaires, France, champ restreint pour la Guyane à la Guyane « côtière étendue ».

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

L'enquête Budget de famille 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer (DGOM).

## Sources

L'**enquête Budget de famille (BDF)** vise à étudier les dépenses et les ressources des ménages résidant en France (métropole et DOM). La totalité de leurs dépenses, leur montant et leur nature sont enregistrés et ventilés entre 900 postes budgétaires, compatibles avec la nomenclature de la comptabilité nationale. L'enquête est menée auprès d'un échantillon de ménages ordinaires (ne vivant pas en collectivité), en France métropolitaine et dans les DOM.

L'enquête BDF 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM afin de pouvoir fournir des résultats significatifs par département. Elle s'est déroulée sur le terrain d'octobre 2016 à octobre 2017 en métropole et dans les DOM hors Mayotte et d'octobre 2017 à octobre 2018 à Mayotte.

À Mayotte, du fait de la forte hausse depuis plusieurs années de la population étrangère, moins à même de remplir le questionnaire, il est possible que les dépenses de consommation des plus bas revenus soient sous-estimées.

Les données sur la Guyane ne concernent que la Guyane « côtière étendue » soit 15 communes parmi les 22 que compte la Guyane (soit les communes d'Apatou, Saint-Laurent-du-Maroni, Awala-Yalimapo, Mana, Iracoubo, Sinnamary, Kourou, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Cayenne, Matoury, Remire-Montjoly, Roura, Régina et Saint-Georges).

## Définitions

La **consommation** correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage, dont sont exclues les dépenses d'investissements comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers. On exclut aussi les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.). La nomenclature de consommation utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dite **COICOP-HBS** (Household Budget Survey). C'est aussi la nomenclature utilisée par l'indice des prix à la consommation. Elle se décompose, à son premier niveau de désagrégation, en 12 grands postes de dépenses.

Est considéré comme un **ménage**, l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun. La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre. Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

- 1) qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage ;
- 2) et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses.

Le **revenu** correspond au total des revenus du ménage hors ressources exceptionnelles (héritage, gains aux jeux de hasard, indemnisation de compagnies d'assurance...) : il s'agit dans cette étude des revenus déclarés par les ménages à l'enquête.

L'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Les unités de consommation pondèrent la taille d'un ménage en fonction de l'âge de ses membres : le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Les **quintiles** sont les valeurs-seuils d'une variable (ici le revenu par unité de consommation) qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs de la variable, la partitionnent en 5 sous-populations de taille identique.



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier